



www.aisne.com

Direction de l'éducation,
du sport et de la jeunesse
Pôle Sport et Jeunesse

Affaire suivie par :
Grégory CLEMOT
☎ 03 23 24 87 35
gcclemot@aisne.fr
Dossier n° 2021-00045

Laon, le 3 MARS 2021

Monsieur GOYHENECHÉ Jean Paul
Président du comité départemental
de cyclotourisme
55 route de Guivry
02300 UGNY LE GAY

Monsieur le Président,

Vous avez déposé une demande d'aide au titre du fonctionnement 2021 pour votre comité.

Ce dispositif devait reposer sur une liste d'indicateurs en grande partie liée à la saison passée 2019-2020 (ou 2020), notamment le nombre de licenciés, le nombre de clubs, le nombre de stagiaires participants...

Toutefois, compte tenu de la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020, vos activités ont été grandement impactées et malheureusement continuent de l'être actuellement.

L'application des critères aurait entraîné une baisse significative de la subvention 2021.

C'est pourquoi, nous avons décidé en accord avec l'ensemble des élus départementaux, de reconduire les subventions qui ont été allouées en 2020, afin d'accompagner votre fonctionnement et le redémarrage de vos activités dès que cela sera possible d'une part, et de vous permettre de soutenir vos clubs affiliés d'autre part.

Ainsi, nous vous informons que lors de la réunion de la Commission permanente du Conseil départemental du 1^{er} mars 2021, il a été alloué une subvention de **1 141 €** en faveur du fonctionnement 2021 de votre comité.

Nous appelons votre attention sur le fait que tous les supports de promotion et de communication devront faire figurer le logo du Département au titre de son soutien financier (le logo peut être téléchargé sur le site Aisne.com dans la rubrique « le Conseil départemental – logo et charte graphique »).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,

Nicolas FRICOTEAUX

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
le Vice-président du Conseil départemental,
Chargé du Sport et des Associations

Colette BLERIOT